

Cahiers du
MONDE RUSSE

Cahiers du monde russe

Russie - Empire russe - Union soviétique et États
indépendants

48/4 | 2007
Varia

Sophie Cœuré, La mémoire spoliée

Alexandre Sumpf



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/monderusse/6133>
ISSN : 1777-5388

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2007
Pagination : 843-845
ISBN : 978-2-7132-2148-4
ISSN : 1252-6576

Référence électronique

Alexandre Sumpf, « Sophie Cœuré, La mémoire spoliée », *Cahiers du monde russe* [En ligne],
48/4 | 2007, mis en ligne le 16 juin 2009, Consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/monderusse/6133>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

2011

Sophie Cœuré, La mémoire spoliée

Alexandre Sumpf

RÉFÉRENCE

Sophie Cœuré, **La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique**. Paris : Payot, 2007, 270 p.

- 1 Pourquoi les archives françaises spoliées pendant la Seconde Guerre mondiale, trophée à la manière antique capturé par les nazis, se sont-elles retrouvées au « Goulag des archives » et semblent-elles avoir été victimes d'un « mémoricide » ? Ce capital mémoriel est-il perdu, après un « retour d'URSS » accompli dans une certaine indifférence ? Comment un document, aussi privé soit-il, devient-il une « archive » ?
- 2 Ces questions cruciales guident une enquête passionnante, écrite dans une langue élégante, qui promène le lecteur de Paris à... Paris, en passant par le centre de tri d'Offenbach et les archives moscovites. Nous parcourons ainsi un espace européen où s'accélère l'histoire et ralentit la mémoire ; où, aussi, la polarisation extrême des idéologies ne rend que plus frappante la proximité des pratiques étatiques, telles qu'elles apparaissent au révélateur de la profession archivistique entre les années 1930 et aujourd'hui.
- 3 Au cours de cette période, des documents émanant d'institutions publiques françaises ou confisquées à des individus sont devenues archives alors que la plupart n'avaient pas vocation à l'être. Elles ont été pourchassées, entassées dans des trains, disloquées puis rassemblées, forcées à livrer de maigres secrets ; recherchées puis abandonnées, redécouvertes et âprement négociées, elles sont enfin rentrées, mais paraissent enterrées.
- 4 Leur histoire, enfin dévoilée par Sophie Cœuré, recoupe pourtant celle des archives nazies, au cœur du débat mémoriel et historique allemand ; et celle d'archives soviétiques entourées de mystère, dont le mythe perdure, bien que les révélations dues à leur ouverture aient été bien minces. C'est d'ailleurs ce qu'ont expérimenté tour à tour les déprédateurs nazis, les « sauveteurs » soviétiques et les récupérateurs français.

- 5 Les premiers, nous explique l'auteur, ont fait des archives spoliées une facette de la conquête européenne (à l'image de Napoléon I^{er}) ; un instrument de façonnement du passé national et de la mémoire allemande (documents du XVIII^e siècle) ; et une arme redoutable pour le projet racial nazi. Les documents patiemment collectés sur l'histoire du protestantisme ont ainsi servi à la reconstruction d'une tradition culturelle « purement » allemande, tandis que ceux sur les juifs et les francs-maçons définissaient un ennemi politique, appelé à être épuré physiquement et effacé du patrimoine national. Si les archives de Marc Bloch ont globalement survécu, la bibliothèque de Léon Blum semble perdue à jamais.
- 6 La présence d'archivistes allemands de métier, garants d'une certaine éthique, a conduit quelques collègues français à collaborer. Mais la profession était concurrencée par plusieurs unités spéciales de spoliateurs en quête d'objets de valeur (juifs, notamment) – ce qui a gêné l'accomplissement d'un programme historiographique de toute manière interrompu par la défaite allemande. Alors, tandis que les Français essayaient vainement, en 1945-1946, de retrouver la trace de leur passé récent dans les décombres du régime hitlérien, les Soviétiques gagnaient ces archives à la course avec les Américains. Ils ont ensuite disposé de quarante ans pour exploiter à l'abri des regards 7 km de linéaire, soit environ 1 543 000 unités de conservation.
- 7 Nulle quête mémorielle ou enjeu historique aux Archives spéciales de Moscou, mais un classement opérationnel privilégiant l'indexation par nom, en vertu d'une logique politique et policière héritée des années 1930. Mais que pouvaient, par exemple, apprendre aux Soviétiques les papiers de Léon Jouhaux, déjà surveillé dans le cadre du Komintern ? Quoi qu'il en soit, les fonds d'origine ont été démembrés, en totale contradiction avec les règles de l'archivistique internationale. Les documents, susceptibles d'être extraits à n'importe quel moment, furent parfois même offerts en cadeau diplomatique : aux démocraties populaires, aux anciennes colonies de la France, à la France par Hruščev. Mais jamais ces archives n'ont été déstalinisées, et jamais leur existence n'a été officiellement reconnue.
- 8 En dépit de la constitution d'un hyperfichier, comme les archivistes soviétiques aimaient à en produire – faute de pouvoir analyser les documents pour des études historiennes –, ces archives, trop difficiles à restituer dans leur contexte d'époque et rendues caduques de par leur ancienneté, sont peu à peu tombées dans l'oubli.
- 9 À partir de 1992, la France a pu récupérer un grand nombre de cartons « révélés » par Patricia Grimsted. Seuls les fonds des bibliothèques russe et ukrainienne de Paris ou les archives des immigrés allemands n'ont pas été restitués. L'actuelle logique russe d'attribution par nationalité fait donc incidemment écho à celle des nationalistes allemands du premier XX^e siècle.
- 10 Après le retour, la partie publique a été redistribuée entre institutions compétentes et logiquement échantillonnée ; la partie privée a été rendue aux ayants droit, qui ont pu faire le choix du dépôt ou de la conservation. Une nouvelle fois, la mémoire de cette archive a été perdue ; l'auteur regrette ainsi que des ensembles documentaires très vastes sur l'histoire des Églises ou de la franc-maçonnerie, sans parler des juifs, n'aient pas été protégés.
- 11 Qu'y a-t-il, enfin, de si secret dans ces anciennes archives secrètes, aujourd'hui en partie encore inaccessibles aux chercheurs ? Sans doute pas grand-chose, hormis peut-être des éclairages sur l'entreprise de classement des catégories de population dans la France des

années 1930, qui trouvera son utilité pendant la guerre. La logique de conservation, traditionnellement opposée à la consultation, se justifie certes par les années de disparition. Ce sont surtout les enjeux mémoriels décuplés par le débat actuel sur l'identité nationale qui expliquent cette crispation, variable selon les institutions, mais injuste pour les victimes du passé comme pour les historiens d'aujourd'hui.